

Entretien avec Valentine Friedli

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura**

Band (Jahr): - **(1991)**

Heft 27

PDF erstellt am: **31.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-350752>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ENTRETIEN AVEC VALENTINE FRIEDLI

Lorsqu'on pense "Femmes jurassiennes en politique", on ne peut éviter d'évoquer Valentine Friedli : membre de l'Association féminine pour la défense du Jura dès 1964, élue conseillère de ville à Delémont en 1972, membre de l'Assemblée constituante en 1976, députée au Parlement en 1979, elle est nommée au Conseil national en 1983.

Qu'est-ce qui a motivé ce parcours ? Quelle a été son expérience ? Quelle place et quel rôle les femmes ont-elles à jouer en politique ? Valentine Friedli nous livre ici son témoignage et nous rappelle nos responsabilités de femmes.

Le texte ci-dessous a été rédigé sur la base d'une interview réalisée par le BCF.

"Le moteur de mon engagement politique fut avant tout la question jurassienne.

Bien sûr, l'éducation de mes enfants m'a empêchée de prendre des responsabilités plus tôt. Une organisation stricte et la compréhension de mon mari furent nécessaires pour que je puisse assumer ces charges politiques.

Au début de mon engagement, les esprits étaient très ouverts à l'intégration des femmes en politique, que ce soit au niveau des électeurs ou de mon parti. Hélas, il me semble que cette ouverture ne soit plus aussi marquée actuellement (exception faite des élections communales). Plus les charges sont élevées

dans la hiérarchie politique plus ceci se révèle être pertinent. Bien que non avouées, les réticences des hommes à partager leur pouvoir sont encore vives.

L'intégration des femmes dans la politique modifie davantage que l'organisation sociale : elle bouleverse des conditionnements et comportements ancestraux. Résultat : tout est lent, trop lent.

Preuve en est : depuis vingt ans que les femmes ont obtenu le droit de vote, leur représentativité en politique n'a pas changé.

Pourtant, les femmes ont énormément à apporter à la société. Il faut qu'elles brisent la manière de penser moyenâgeuse qui prédomine trop souvent.

Leur approche des réalités politiques et sociales, leurs affinités divergent de ce qui prévaut actuellement. C'est cette dimension féminine qui manque à la politique. Je pense que si les femmes étaient mieux représentées, elles oeuvreraient dans le sens d'une meilleure répartition des richesses, notamment en exigeant qu'on s'occupe enfin des 500'000 personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté en Suisse, du respect de l'individu et de l'environnement. Leur attitude bouleverserait probablement quelques tabous, tels que la collégialité ou le manque de transparence dans les décisions.

C'est pourquoi, il faut absolument prendre des mesures con-

traignantes, afin d'augmenter la représentativité des femmes. Et la seule mesure réellement efficace est l'instauration de quotas appliqués non pas au nombre de candidates sur les listes (quotas que je qualifierais d'alibi), mais au nombre de candidates à élire. Sans cela, rien ne changera, de la même manière que rien n'a changé ou presque depuis vingt ans.

Mon expérience m'a montrée que les femmes détiennent un réel pouvoir, si elles sont assez nombreuses. Alors que j'étais parlementaire au Conseil national, les femmes représentaient 50% de la délégation romande de mon parti. Lors des séances, cette proportion s'est souvent révélée efficace pour faire basculer les tendances. Au Parlement, il est vrai aussi que le clivage "gauche/droite" supplée celui "femme/homme". De ce fait, un consensus "femmes" est parfois difficile à dégager.

Pour que les femmes puissent participer activement à la vie publique, il faut leur en donner les moyens, notamment par la mise en place de structures de garde, d'horaires de travail plus souples.

Mon engagement politique m'a apporté beaucoup, par les plaisirs des victoires remportées, bien sûr, mais surtout par les connaissances, les moyens d'analyse qu'il m'a fait découvrir. La politique est un métier passionnant et enrichissant, accessible à toute femme intéressée.

Deux grands moments de mon mandat au Conseil national furent certainement la non élection de Madame Liliane Uchtenhagen et l'élection de Madame Elisabeth Kopp : ces événements ont mis à jour les mécanismes obscurs et inavoués des nominations par les parlementaires.

Ces objets de poids pour l'égalité entre femmes et hommes

vont être traités aux Chambres fédérales ces prochaines années : la 10ème révision de l'AVS (introduction de la répartition entre les deux conjoints, à raison de moitié, du revenu obtenu pendant le mariage et bonus pour les soins et l'éducation) et la Loi sur l'égalité entre femmes et hommes (concrétisation de l'égalité des salaires). Il est capital

que les femmes se solidarisent pour réaliser ces objectifs.

A l'avenir, il est souhaitable que les femmes se préoccupent plus de politique, qu'elles cassent les schémas des partis et votent pour les femmes."

POUR VOTER FEMMES : UN DEPLIANT

A l'occasion des élections fédérales du 20 octobre prochain, la Commission fédérale pour les questions féminines et le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes ont édité une affiche, ainsi que le document ci-dessous : "**Le 20 octobre : PLACE AUX FEMMES !**". Une carte détachable, destinée "aux hommes qui veulent avoir leur mot à dire sur les femmes" complète le dépliant.

Comment donner aux femmes la place qui leur revient

Comment donner aux femmes la place qui leur revient

Beaucoup de femmes sont si compétentes
Beaucoup de femmes sont si compétentes
qu'il faudrait les élire aux Chambres fédérales
il faudrait les élire aux Chambres fédérales
plutôt deux fois qu'une.
plutôt deux fois qu'une.

Un homme doit-il voter pour des femmes?

Oui. Parce que, depuis que les femmes ont le droit de vote au niveau fédéral, les chances sont restées très inégales: en moyenne un élu sur dix candidats masculins, mais une élue seulement sur cent candidates féminines. En 1987, aux dernières élections fédérales, les hommes ont obtenu 171 des 200 sièges du Conseil national (85,5%). La **disproportion** est telle qu'elle devrait mettre les hommes dans l'embarras. D'autant plus que ce déséquilibre **ne leur apporte rien**.

N'acceptez plus

que les femmes pour qui vous votez ne soient pas élues. Marquez **vos choix** avec fermeté. **Cumulez** les femmes que vous jugez capables et dignes de confiance ou **panachez** votre bulletin pour faire passer votre volonté. Voyez nos indications pratiques au verso.



Votre circonscription électorale,

c'est le canton. Les 200 sièges du Conseil national sont répartis entre les cantons, selon leur population. Vous ne pouvez donc voter que pour les candidates de votre canton.

Attention à la proportionnelle!

Les élections se font au système proportionnel qui détermine le nombre de sièges attribués à chaque **parti** ainsi que **l'ordre** des candidates (et des candidats) de chaque liste.

Cumuler, c'est donner des chances.

Le système proportionnel vous autorise à écrire **deux fois** le nom des candidates sur votre bulletin. C'est ce qu'on appelle cumuler. Sur les listes imprimées, il vous faudra **biffer** un nom et, juste au-dessus, rajouter à la main le nom de votre candidate favorite. Vous pouvez cumuler plusieurs candidates.

Vous pouvez aussi panacher.

Panacher consiste soit à composer **vos propres listes** à la main, sur le bulletin blanc à disposition, avec des candidates de différents partis, soit à modifier à la main une liste imprimée. Vous avez le droit de cumuler **et** de panacher sur le même bulletin.

A quoi servent les lignes vides?

Dans le système proportionnel, chaque ligne vide est une **voix attribuée au parti**, pour autant que votre bulletin porte un **numéro de liste**.

Beaucoup de femmes

Beaucoup de femmes

sont si compétentes

sont si compétentes

qu'elles devraient être élues

qu'elles devraient être élues

aux Chambres fédérales

aux Chambres fédérales

plutôt deux fois qu'une.

plutôt deux fois qu'une.

Commission fédérale pour les questions féminines
Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes
Eigerplatz 5, 3000 Berne 6



Le 20 octobre:
PLACE AUX FEMMES!